Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique.

Service général de l'Enseignement de promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de promotion sociale

1080 Bruxelles , le 19 Fév 2016 Rue A. Lavallée, 1 02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO Administrateur délégué CPEONS

rue des Minimes 87-89 1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Document de référence définitif

Objet : Document de référence définitif - Régime 1

Unité de formation : REMISE A NIVEAU : FRANCAIS - COMMUNICATION : CORRECTION

PHONETIQUE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION Classement :

Code Référence : 032006U11D1

Domaine : 001 Formation générale-SE:math, sciences, français, insertion...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique, approuvé par le Gouvernement de la Communauté française le 21 Janvier 2016 .

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

François-Gérard Stol



Arrêté ministériel approuvant le dossier de référence de l'unité d'enseignement intitulée « Remise à niveau : français - communication : correction phonétique » (code 032006U11D1) classée au niveau de l'enseignement secondaire inférieur de transition de l'enseignement de promotion sociale.

### La Ministre de l'Enseignement de promotion sociale,

Vu le décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, notamment l'article 137;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 avril 1992 portant délégation de compétences en matière d'enseignement de promotion sociale ;

Vu l'avis conforme du Conseil général de l'enseignement de promotion sociale du 17 décembre 2015 ;

### Arrête:

Article 1<sup>er</sup>. Le dossier de référence de l'unité d'enseignement intitulée « Remise à niveau : français - communication : correction phonétique» (code 032006U11D1) est approuvé.

Cette unité d'enseignement est classée au niveau de l'enseignement secondaire inférieur de transition de promotion sociale.

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le 1er mars 2016.

Bruxelles, le

2 1 JAN. 2016

Isabelle SIMONIS, Ministre de l'Enseignement de Promotion Sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Egalité des chances

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt : Date d'approbation : 21/01/2016

« Remise à niveau : français –

communication: correction phonétique»

Date d'application : Sans objet Date limite de certification : Sans objet

Intitulé Code Gomaine de Intitulé régime l régime l régime l définitif / provisoire definitif / provisoire definitif / provisoire supérieures	Remise à niveau : français – communication : correction phonétique
	Remise à niveau : français – communication : correction phonétique
Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	100
Code régime 1 définitif /provisoire	03 20 06 UII DI

# MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

# Remise à niveau: Français - Communication : Correction phonétique

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

CODE: 0320 06 U11 D1

**DOMAINE DE FORMATION: 001** 

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

# Remise à niveau: Français - Communication : Correction phonétique

### ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socioéconomiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

Afin de favoriser l'acquisition d'un meilleur outil de communication et de façon individualisée, l'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de reproduire et de produire spontanément les sons corrects de la langue française dans des phrases simples et complexes.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

Comprendre et exprimer des énoncés simples et courts dont le vocabulaire usuel est lié à la vie quotidienne.

### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Néant

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

3.1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Français - Communication	CG	Q	20
3.2. Part d'autonomie			/
Total des périodes			20

### 4. PROGRAMME

### L'étudiant sera capable :

 $\hat{A}$  partir d'un travail corporel et respiratoire basé sur des techniques de relaxation, de respiration et de gestuelle de soutien,

- de s'exprimer en français en respectant les règles en usage au niveau de la reproduction et la production du matériel phonique (ex. compréhension tant de l'émetteur que du récepteur, inversions obligatoires, prononciation ...);
- de mettre en place des attitudes et des stratégies visant à créer les conditions optimales de perception et de reproduction des sons.

À partir d'un travail de repérage et d'identification,

- d'établir le lien entre les sons et leurs différentes orthographes ;
- ♦ dans un contexte sonore facilitant, de renforcer, d'affiner sa reproduction et sa production du matériel phonique, en tenant compte :
  - des groupes rythmiques,
  - de la mélodie,
  - de l'enchaînement vocalique et consonantique,
  - de la tension et de la fréquence des voyelles et des consonnes,
  - de l'intonation;
- d'identifier les différentes orthographes correspondant à un son donné dans un mot, une phrase ou un texte;
- d'effectuer toute liaison adéquate et requise dans un mot, une phrase ou un texte.

### 5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

### Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- d'identifier différentes orthographes des sons de la langue française ;
- de reproduire et de produire spontanément les sons corrects de la langue française dans des phrases simples et complexes.

Pour la détermination du degré de maîtrise de l'étudiant, il sera tenu compte du niveau de qualité et de clarté de l'expression orale.

### 6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

### 7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé que le nombre d'étudiants soit limité à 10.